

## DISCOURS

De Philomena Colatrella, membre du comité directeur de l'ASA  
Événement **Conférence de presse 2021 de l'Association Suisse d'Assurances ASA**  
Date 4 mars 2021  
Lieu Zurich

### **Le coronavirus : un test de résistance pour le système de santé suisse**

*Seul le texte prononcé fait foi.*

Mesdames, Messieurs,

La crise du coronavirus a soumis le système de santé suisse à un véritable test de résistance. En un temps record, les hôpitaux ont dû se préparer à accueillir un nombre considérable et croissant de patientes et de patients atteints du COVID. Au cours des derniers mois, la sollicitation des unités de soins intensifs a parfois atteint des niveaux critiques. Les médecins et les soignants ont réalisé – et réalisent encore – des prouesses. Le système a atteint ses limites, sans toutefois ployer sous la pression.

En ces temps mouvementés, la prise de conscience envers l'importance d'une base financière solide s'est accentuée : grâce au système en place, les assureurs-maladie affichent une position solide, exempte de toutes dettes. En ce qui concerne les coûts supplémentaires engendrés par le coronavirus, nous pouvons nous appuyer sur les réserves que nous avons constituées précisément pour ce genre de scénarios. Grâce aux réserves, nous sommes en mesure de rembourser à nos assurés les prestations médicales dues à tout moment. Nous ne disposons pas encore d'une vue d'ensemble complète des coûts totaux engendrés par la pandémie l'année dernière. Le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé se charge actuellement d'approfondir le sujet. Les données détaillées concernant la deuxième vague nous font notamment défaut. En effet, il n'est pas rare que plusieurs mois s'écoulent avant que les factures n'arrivent chez les assureurs-maladie.

Malgré ces quelques éléments inconnus, j'aimerais vous présenter plusieurs faits au sujet des dépenses actuelles de la CSS en lien avec le coronavirus pour l'année 2020 : dans l'assurance de base, les prestations stationnaires brutes s'élèvent à 47 millions de francs à ce jour, et, dans l'assurance complémentaire, les prestations stationnaires brutes se montent à 7,9 millions de francs. La CSS a dépensé 6,5 millions de francs pour les tests de dépistage du coronavirus. Depuis l'été dernier, ces coûts sont pris en charge par la Confédération. L'interdiction, prononcée en mars, de dispenser des soins dans le cadre d'interventions électives a entraîné une réduction des coûts durant quelques semaines. Ce recul n'a toutefois pas perduré. Néanmoins,

la pandémie semble avoir quelque peu freiné la croissance des coûts qui, en moyenne pluriannuelle, tourne autour des 4%. Les conséquences à moyen et long termes du coronavirus ne sont pas encore connues : nous ne savons pas encore, par exemple, ce que coûtera le traitement des patients souffrant de ce que l'on appelle le «COVID long». Les dépenses en lien avec la vaccination devraient se situer, pour l'ensemble de la branche, dans une fourchette d'environ 200 à 250 millions de francs. Nous devons par ailleurs garder à l'esprit les séquelles psychiques engendrées par l'isolement social ou les difficultés économiques.

La pandémie et les mesures qui y sont associées ont de vastes répercussions sur le système de santé, l'économie et la société. Ainsi, de nombreux fournisseurs de prestations font face à des difficultés financières en raison du report des interventions électives. Ces pertes financières ne doivent cependant pas être imputées aux payeurs de primes. En vertu de la loi, l'assurance-maladie ne peut financer que les prestations fournies. Il ne serait pas dans l'intérêt des assurés de s'écarter de ce principe, car cela aurait pour conséquence une augmentation des primes. J'aimerais toutefois également souligner que les assureurs-maladie sont ouverts à la négociation tarifaire, pour autant que les coûts supplémentaires en lien avec le coronavirus soient affichés de manière transparente.

Les difficultés financières menacent non seulement les hôpitaux, mais aussi les particuliers : le repli économique se reflète déjà nettement dans le taux de chômage. Durant le quatrième trimestre de 2020, ce taux est monté pour la première fois à 5,2%, après correction de la valeur due aux variations saisonnières. Il s'agit du taux le plus élevé depuis trente ans. Si cette tendance se poursuit, de plus en plus de personnes auront tôt ou tard du mal à payer leurs primes. Jusqu'à présent, nous n'avons toutefois constaté aucun accroissement du nombre de retards de paiement. Le nombre de rappels demeure au même niveau qu'au cours des années précédentes. Il en est de même pour les sommations et le volume de rappels mensuel qui s'élèvent en moyenne à 77 millions de francs. On peut malheureusement craindre que les difficultés financières s'ancreront dans la réalité d'un grand nombre d'assurés. Les instances politiques doivent par conséquent poursuivre leurs efforts pour maîtriser les coûts. Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> volets des mesures visant à freiner la hausse des coûts doivent faire l'objet d'une discussion constructive, étant entendu que des mesures efficaces doivent être mises en œuvre.

J'aimerais conclure sur des perspectives plus réjouissantes. La crise du coronavirus a révélé que notre système de santé n'est pas aussi avancé que ce que nous souhaiterions en matière de transition numérique. Ce retard est notamment perceptible sur des sujets comme le dossier électronique du patient, la Suisse ayant sur ce point des années de retard si l'on compare avec le Danemark. A bien des égards, la pandémie a néanmoins agi comme un catalyseur. Bon nombre d'actions qui semblaient impossibles avant la crise sont désormais mises en place en un temps record. Les processus avec les médecins et les hôpitaux ont fait peau neuve grâce aux technologies numériques. Dès lors, nos assurés n'ont subi aucun préjudice en lien avec de quelconques retards. A l'avenir, tâchons de conserver cette attitude prompte à la recherche de solutions rapides et pragmatiques.

Nous avons également constaté une modification des comportements chez nos clientes et nos clients. L'acceptation des services numériques est en progression. La recherche de tels produits et prestations s'est souvent révélée être supérieure à la moyenne au cours des dernières semaines et des derniers mois. Précisément en temps de pandémie, il s'agit de supports précieux permettant de garantir les soins de base. La télémédecine illustre de façon exemplaire cette tendance plus nette à l'acceptation de telles prestations. Les services de télémédecine ont enregistré une hausse de 30% des consultations pendant le confinement. Notre conseiller numérique en charge de l'évaluation des symptômes a été sollicité deux fois plus que d'ordinaire. Il faut saisir cette formidable opportunité et poursuivre notre investissement dans la médecine numérique et les soins du futur.